



TRACT AUX CHEMINOTS

St-Denis, le 06/02/2026

HEURES D'INFORMATION SYNDICALE DÉMATÉRIALISÉES

L'article 12 du chapitre 1 § 2. du statut dispose que :

Chaque section syndicale est habilitée à tenir, pendant les heures de service, une réunion tous les deux mois, d'une durée d'une heure, dans chaque établissement ou organisme de la direction de l'entreprise.

Chaque agent a le droit de participer tous les deux mois à la réunion de son choix, sous réserve des nécessités du service. Pendant le temps nécessaire pour participer à la réunion, dans la limite d'une heure (y compris les trajets éventuels), l'agent est considéré comme étant en service.

Dans le cadre des heures d'information syndicale (HIS) prévues par le statut, le **syndicat UFCM-CGT Centraux Est Parisien** organise des HIS dématérialisées sur le périmètre du **CSE SIEGE VOYAGEURS**.

Vous recevrez sur vos mails professionnels une communication DIVA pour vous transmettre le lien Teams.

Vous pouvez dès à présent noter dans vos agendas ce RDV en fonction du calendrier prévisionnel ci-dessous :

- **Jeudi 12 mars**
- **Mardi 2 juin**
- **Jeudi 30 juin**
- **Jeudi 2 juillet**
- **Mardi 8 septembre**
- **Jeudi 5 novembre**
- **Lundi 16 novembre**

Si vous souhaitez y participer, il vous suffit de le signaler à votre hiérarchie et de vous rendre sur place à l'heure prévue.

Nous vous attendons nombreux !